



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 30 juillet 2020

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2020-2021-030D

[REDACTED],

Nous accusons réception de votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 2 juillet dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

1. *« J'aimerais obtenir le nombre de bouteilles volées pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020 ainsi que la valeur des bouteilles et le nombre de clients interceptés pour vol à l'étalage.*
2. *J'aimerais obtenir le nombre de bouteilles volées par les employés pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020 ainsi que la valeur des bouteilles.*
3. *J'aimerais obtenir la perte nette d'inventaire sur le prix coûtant des bouteilles pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020.*
4. *J'aimerais avoir la moyenne du panier d'achats d'un client en 2018-2019 et 2019-2020 ainsi que le nombre de transactions qui ont été enregistrées durant ces exercices financiers ».*

Nous souhaitons tout d'abord préciser que les bouteilles d'alcool qui ont été volées et qui n'ont pas fait l'objet de récupération suite à des interceptions sont considérées dans l'écart d'inventaire de la SAQ.

Dans ce contexte et en réponse à votre première question, nous vous informons que pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020, la SAQ a procédé respectivement à 489 et à 506 interceptions pour vol à l'étalage. Celles-ci ont permis de récupérer 620 bouteilles représentant une valeur totale de 44 950 \$ pour l'exercice 2018-2019. Pour l'exercice 2019-2020, 936 bouteilles ont été récupérées représentant un montant de 54 761,59 \$.

En réponse à votre deuxième question, nous vous informons que nous avons identifié 21 bouteilles volées à l'interne pour l'exercice 2018-2019 et 72 pour l'exercice 2019-2020. Pour ces mêmes périodes, nous avons récupéré des montants de 235 \$ pour l'exercice 2018-2019 et 437,40 \$ pour l'exercice 2019-2020.

En ce qui concerne votre troisième question, veuillez noter que les écarts d'inventaire incluent notamment les ajustements d'inventaire périodiques et les bris. Dans ce contexte, pour l'exercice financier 2018-2019, l'écart d'inventaire a été évalué à 3 454 763 \$. Pour 2019-2020, cet écart est évalué à 4 698 000 \$, ce qui représente 0,13% des ventes nettes de la SAQ et qui est bien inférieur à la moyenne dans le domaine du commerce de détail au Québec, laquelle se situe à plus de 1%.

... /2

En réponse à votre dernière question, nous vous informons que le nombre de transactions enregistrées au cours des exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020 ont été respectivement de 60,3 millions et 63 millions. D'autre part, le panier moyen (incluant les taxes) des achats effectués par le consommateur dans le réseau des succursales a été de 49,84 \$ pour 2018-2019 et de 51,40 \$ pour 2019-2020.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]
Daniel Collette